Le terrorisme basque et l'actuel processus de paix en Espagne
Association de citoyens basques : Foro Ermua
20 octobre 2006

1) En octobre 1977, le tout récent régime démocratique de l'Espagne accordait une **amnistie totale** aux prisonniers de l'ETA qui avaient commis des crimes pendant la dictature du général Franco. Quelques semaines après, tous ces prisonniers étaient libérés. Depuis lors, l'ETA a commis huit cents autres assassinats.

2) Depuis l'établissement de la Constitution de 1978, l'Espagne est un pays pleinement démocratique. De plus, les textes législatifs adoptés dans le cadre de cette Constitution ont conféré au Pays basque un très haut degré d'**autonomie régionale -politique, législative et administrative-**, supérieur à celui dont peut jouir n'importe quelle région de la Communauté européenne. Ainsi, les compétences dévolues à l'Irlande du Nord dans l'accord de Stormont de 1998 ne représentent qu'une petite fraction de celles dont jouit le Pays basque depuis plus de 25 ans.

3) À la différence de ce qui s'est produit en Irlande du Nord, il n'y a pas eu au Pays basque d'affrontement entre deux camps. **La violence a été exercée exclusivement et unilatéralement** par l'organisation nationaliste ETA contre les citoyens et les représentants des institutions non nationalistes : écrivains, journalistes, responsables politiques, conseillers municipaux, policiers et militaires, entre autres. L'action terroriste de l'ETA s'est soldée par plus de huit cents assassinats et par plusieurs milliers de personnes blessées et mutilées. Ces victimes étaient pratiquement toutes des **non nationalistes**[1][1].

4) Dès les premières années de la démocratie en Espagne, l'organisation terroriste ETA a créé **Batasuna**, sa branche politique, ainsi que d'autres associations légales dans le but de justifier ses crimes devant la société, de faire pression sur les citoyens basques non nationalistes et d'intervenir dans la vie politique et sociale pour défendre ses objectifs antidémocratiques.

5) Dans la pratique, l'ETA et l'ensemble de ses organisations satellites ont créé, dès les années 1980, un **état d'exception permanent** au Pays basque, privant de liberté et de l'exercice de leurs droits les citoyens et les partis politiques non nationalistes. Les partis non nationalistes ont en effet eu beaucoup de mal à présenter des candidats aux élections du fait que plusieurs dizaines de leurs responsables ont été assassinés et que des centaines d'autres étaient menacés et poursuivis par Batasuna et les autres associations légales créées par l'ETA. Au Pays basque, les élections ne se déroulent pas dans des conditions démocratiques. Plusieurs centaines de responsables politiques et de candidats non nationalistes doivent être en permanence escortés, tandis que les nationalistes se déplacent librement sans courir aucun risque.

6) Ce **déficit démocratique** a joué en faveur des partis nationalistes, qu'il s'agisse du parti lié à l'ETA (Batasuna) ou des formations relevant du mal nommé nationalisme modéré (PNV et EA). La terreur et les pratiques d'intimidation ont bénéficié électoralement au PNV et à EA, leur permettant ainsi de garder le contrôle du gouvernement régional basque depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui sans interruption.

7) Les nationalistes non terroristes (que certains qualifient de modérés), à savoir le PNV et EA, **ont cherché à tirer parti** à tout moment de la pression exercée par l'ETA et ses organisations satellites, affermissant ainsi leur pouvoir dans la région et obtenant du gouvernement espagnol de nouveaux avantages et de nouveaux privilèges. En contrepartie vis-à-vis de l'ETA, la police régionale, placée constamment sous le contrôle des nationalistes dits modérés, n'a pratiquement pas arrêté de terroristes et a laissé se dérouler toutes sortes d'activités illégales en faveur de l'organisation terroriste.

8) L'insatisfaction permanente des nationalistes basques, aussi bien ceux qui pratiquent la violence que ceux que l'on considère à tort comme des modérés, tient à ce qu'ils ne renoncent pas à se constituer en tant que nation souveraine indépendante de l'Espagne et de la France, **usant de tout moyen légal ou illégal pour atteindre cette fin ultime**.

9) Bien que la Constitution espagnole le permette, les gouvernements espagnols successifs n'ont jamais suspendu l'autonomie régionale du Pays basque, geste qui a sans aucun doute été d'une générosité excessive compte tenu de la déloyauté dont ont constamment fait preuve les nationalistes, lesquels ont vu dans ce renoncement un signe de faiblesse. A l'opposé, **les gouvernements britanniques successifs ont suspendu l'autonomie** de l'Irlande du Nord pendant plusieurs années devant le manquement des forces irlandaises à leurs engagements.

10) À partir de l'année 2000, le gouvernement espagnol, dirigé par le chef du Parti populaire, José María Aznar, a mis en place la politique démocratique la plus conséquente et la plus ferme jamais entreprise en Espagne afin d'obtenir la **défaite totale, sur le plan politique et policier,** de la bande terroriste ETA et de son réseau d'organisations satellites. Cette politique de fermeté a été menée dans le plus strict respect de la légalité, sans céder à la tentation du terrorisme d'État et sans faire la moindre concession politique à l'ETA.

11) En quatre ans, 640 terroristes ont été arrêtés, la collaboration policière et judiciaire avec la France a été renforcée et, en décembre 2000, le gouvernement et les deux principaux partis espagnols (PP et Parti socialiste) ont signé un grand pacte national (**Pacte pour les libertés et contre le terrorisme**) pour décider ensemble de tous les moyens à mettre en œuvre contre le terrorisme nationaliste, initiative qui a favorisé une grande unité politique et a renforcé l'État.

12) Dans le cadre de ce pacte, il a été décidé de présenter au Parlement une **nouvelle loi sur les partis politiques** visant à rendre illégaux les partis qui collaborent à des activités terroristes. En application de cette loi, **la Cour suprême**, dans un arrêt pris à l'unanimité en 2003, a déclaré illégale la

formation Batasuna en raison de son appartenance à l'ETA. Cette décision a été ratifiée par le **Tribunal constitutionnel**. Dans le même temps, l'ETA et Batasuna étaient inscrites sur la liste des organisations terroristes à la fois par l'**Union européenne** et les **États-Unis**.

13) Grâce à cette politique antiterroriste déterminée, menée avec persévérance entre 2000 et 2004, l'ETA et Batasuna ont traversé au début de l'année 2004 leur **période de plus grande faiblesse** depuis trente ans. Les membres du Foro Ermua sont convaincus que si cette politique antiterroriste avait été poursuivie pendant encore trois ou quatre ans, la défaite totale de l'ETA, et de tous ceux qui dans sa mouvance pratiquent l'intimidation, aurait été obtenue sans qu'il y ait eu lieu de faire aucune concession politique, ni à l'organisation terroriste ni au nationalisme basque dans son ensemble. Cette possibilité était à portée de main pour l'Espagne.

14) Une telle **défaite sans concession** du terrorisme nationaliste au Pays basque aurait constitué un précédent extrêmement important pour toute l'**Europe**. Elle aurait été un exemple de l'application conséquente sur le sol européen du principe suivant lequel il n'y a rien à négocier avec les terroristes si ce n'est les conditions de leur reddition.

15) Avec l'arrivée à la tête du gouvernement de José Luis Rodríguez Zapatero à l'issue des élections législatives qui se sont déroulées trois jours après les attentats du 11 mars 2004 à Madrid, la **politique antiterroriste menée précédemment a été totalement abandonnée**.

16) En deux ans et demi, M. Zapatero n'a pas réuni une seule fois les membres du **Pacte antiterroriste**, entraînant ainsi sa disparition de fait. Comme chacun sait, le nouveau gouvernement n'a pas préalablement informé le principal **parti de l'opposition**, le PP, pas plus qu'il n'a discuté avec lui, d'une seule des multiples initiatives qu'il a prises en matière de terrorisme, contrairement à ce qui se faisait lorsque le Pacte antiterroriste était effectivement appliqué. L'objectif affiché du nouveau gouvernement était non plus la défaite totale de l'ETA mais la recherche d'une **"solution négociée"** avec les terroristes eux-mêmes, autrement dit ce qu'il est convenu d'appeler le *processus de paix*. La vice-présidente du gouvernement a déclaré que, sur la question du terrorisme, "il ne devrait y avoir ni vainqueurs ni vaincus", mettant ainsi sur le même plan les victimes et les terroristes.

17) Depuis l'été 2005, le nombre de terroristes arrêtés par les forces de police espagnoles a considérablement diminué, pour pratiquement se réduire à zéro. Mais il y a pire : en mai 2006, un haut responsable de la police espagnole a prévenu des membres du réseau d'extorsion de fonds de l'ETA qu'ils allaient être arrêtés à la frontière française, faisant ainsi échouer l'opération. L'Audience nationale a ouvert une enquête sur cette affaire de **collaboration d'un policier espagnol avec l'ETA**.

18) Les **victimes du terrorisme** (au nombre desquelles figurent le président et plusieurs membre du Foro Ermua), ainsi que les principales associations qui les représentent (AVT et Covite), ont été marginalisées par le gouvernement Zapatero, qui a cherché à les discréditer, à les diviser et à dresser l'opinion publique contre elles. Comme l'atteste le fait que plusieurs milliers d'entre elles sont affiliées à ces grandes associations, les victimes se sont prononcées dans leur immense majorité massivement, et à plusieurs reprises, contre la politique que mène M. Zapatero vis-à-vis de l'ETA. À l'opposé, seule une vingtaine ou une trentaine de victimes ont ouvertement apporté leur soutien aux propositions du chef du gouvernement.

19) Depuis que, il y a maintenant sept mois, le 22 mars 2006, l'ETA a annoncé ce qu'elle a appelé un "cessez-le-feu permanent", **la violence a diminué mais n'a pas cessé**. Pendant ces sept mois, l'ETA n'a certes pas commis d'attentats mortels mais, après une première période de tranquillité relative, l'organisation terroriste a provoqué, à partir de mai, une montée des **actes de violence urbaine** au Pays basque et en Navarre. A l'heure actuelle, 160 de ces actes ont déjà été recensés : autobus incendiés, attaques au *cocktail Molotov* contre les sièges de partis politiques, les locaux de médias, contre des bâtiments de la justice et des bâtiments municipaux, agressions contre des responsables politiques non nationalistes, entre autres. Neuf personnes ont été blessées, dont sept policiers, un bébé présentant des signes d'asphyxie par inhalation de fumée et une femme ayant souffert d'une fracture de la hanche. De plus, l'ETA n'a pas un instant cessé, et poursuit encore, son **activité d'extorsion de fonds sur** les chefs d'entreprise et les professionnels indépendants.

20) Le gouvernement Zapatero **a sous-estimé la gravité de cette violence terroriste,** occultant parfois son existence même (tout comme celle de l'extorsion de fonds) et s'efforçant à d'autres moments de dégager l'ETA de toute responsabilité, comme si les auteurs de tels actes étaient des "éléments incontrôlés", phénomène jusque-là totalement inconnu au Pays basque où l'ETA exerce une emprise de fer sur toute cette frange sociale. L'unité fondamentale d'action demeure intacte au sein de l'ETA, à quelques divergences d'analyse près.

21) Pendant ces sept mois, l'ETA n'a pas exprimé, pas même de façon indirecte, son intention d'**abandonner définitivement les armes et de se dissoudre**. En revanche, elle a répété que le cessez-le feu actuel sera **"réversible"** si elle n'atteint pas ses objectifs, autrement dit qu'elle est prête à commettre de nouveaux crimes. Pas une seule fois elle n'a manifesté son **respect des institutions et des normes constitutionnelles**, sa façon d'agir visant, comme toujours, à ébranler le régime démocratique et à imposer un système totalitaire.

22) Les terroristes (ETA et Batasuna) n'ont pas non plus exprimé publiquement le moindre **repentir** ni la moindre demande de **pardon** aux victimes pour les crimes qu'ils ont commis. Bien au contraire, les assassins qui ont étés jugés ces derniers mois ont déclaré que si ce qu'ils ont fait était à refaire, ils le referaient, et **ont menacé de mort** les juges de l'Audience nationale devant lesquels ils comparaissaient.

23) Depuis l'annonce du "cessez-le-feu", l'ETA a affirmé à plusieurs reprises que **ses exigences politiques de toujours demeurent inchangées,** en particulier l'indépendance du Pays basque vis-à-vis de l'Espagne et de la France ainsi que l'annexion de la Navarre. Il ne s'agit pas là d'une simple tactique de négociation car, depuis le cessez-le-feu, l'ETA n'a pas cédé d'un pouce sur ses revendications, le gouvernement Zapatero les ayant progressivement admises, faisant concession sur concession afin d'éviter une rupture du cessez-le-feu et l'échec du «processus de paix ».

24) En près de 30 ans de démocratie, aucun gouvernement de l'Espagne, qu'il ait été du centre (UCD), de gauche (PSOE) ou de droite (PP), n'a fait à l'**ETA les concessions politiques** que M. Zapatero est en train de lui accorder.

25) Vu la façon dont agi le gouvernement Zapatero, le *processus de paix* est devenu en réalité un **processus de capitulation** devant les terroristes, que le Foro Ermua et les victimes rejettent totalement.

26) En définitive, après sept mois de cessez-le-feu, **les conditions voulues ne sont pas réunies** pour que le gouvernement puisse ouvrir une négociation avec l'ETA afin que celle-ci abandonne les armes et se dissolve définitivement. La résolution que le Parlement espagnol a adoptée à la majorité simple en mai 2005 établissait que le gouvernement pourrait engager des négociations avec "qui décidera d'abandonner la violence". Or, à l'heure actuelle, l'ETA ne s'est engagée dans aucun de ses communiqués à abandonner la violence, mais seulement à suspendre ses attentats.

27) Le fait d'avoir porté à Strasbourg la discussion sur ce *processus de paix* constitue une autre concession grave faite par le gouvernement Zapatero. Pendant trente ans, tous les gouvernements espagnols ont refusé catégoriquement d'**internationaliser** de la sorte le problème basque (qui relève uniquement de la souveraineté espagnole) s'opposant ainsi aux manœuvres que faisaient dans ce sens l'ETA et les autres nationalistes basques (PNV et EA).

28) Au Pays basque, mais aussi **dans toute l'Espagne, les forces politiques et l'ensemble de la société sont profondément divisées et opposées** au sujet de ce processus de capitulation que mène M. Zapatero. Le Parti populaire, qui représente environ 40% des électeurs espagnols, s'y oppose fermement. Par ailleurs, non seulement l'immense majorité des victimes du terrorisme mais également des millions d'autres citoyens espagnols sont descendus six fois dans la rue, en moins de deux ans, pour manifester leur opposition et demander le retour à la politique antiterroriste menée précédemment afin d'obtenir la défaite totale de l'ETA. Au **Royaume-Uni**, la situation présente des différences très importantes. Les gouvernements successifs de Londres sont souvent parvenus à un accord avec le parti de l'opposition sur l'essentiel de leur politique pour l'Irlande du Nord, obtenant la plupart du temps le soutien du Parti conservateur. C'est pourquoi il ne s'est pas produit dans la **société britannique** la profonde division politique et sociale que connaît aujourd'hui l'Espagne.

29) À l'exception des islamistes, les **prisonniers détenus pour des délits de terrorisme** sont, en Espagne, tous des membres de l'ETA. Par conséquent, si une deuxième amnistie leur été maintenant accordée, l'ETA en serait l'unique bénéficiaire puisqu'il n'y a pas en Espagne, comme en Irlande du Nord, de prisonniers de "l'autre camp" (les unionistes) qui seraient également libérés.

30) Pour les raisons précédemment exposées, le Foro Ermua demande aux parlementaires européens de ne pas s'engager et de **ne pas engager le Parlement européen en faveur de l'opération politique irresponsable et risquée** que mène le gouvernement de M. Zapatero et dont ils débattront en séance plénière le 25 octobre. Non seulement parce que cela reviendrait à soutenir une partie des Espagnols contre une autre, mais aussi parce que si le processus n'aboutissait pas, ce qui est fort probable, l'institution communautaire devrait assumer sa part de responsabilité. Si cette opération était menée avec "succès", s'imposant contre la volonté d'un grand nombre d'Espagnols, les conséquences pour l'Europe communautaire seraient bien plus graves, car la seule possibilité que le dénommé *processus de paix* conduise à la fin du terrorisme serait que M. Zapatero accepte les exigences politiques de l'ETA. Dans ce cas, ETA et Batasuna, renforcées et légitimées par M. Zapatero et le Parlement européen, se retourneraient contre le gouvernement français pour exiger l'indépendance des **provinces basques françaises**. L'Espagne, quant à elle, s'enfoncerait dans un processus de **balkanisation** enclenché par un Pays basque sur le point d'accéder à l'indépendance, qui aurait annexé une autre partie de l'Espagne (la Navarre) et qui serait dominé par la branche politique de l'ETA, Batasuna. Le processus de capitulation mené par M. Zapatero montrerait à toute l'Europe que **le recours à la violence permet de changer les frontières internes de l'Union européenne.**

[1][1] Entre 1983 et 1987, année de sa disparition, l'organisation GAL, soutenue par de hauts responsables du ministère de l'Intérieur du gouvernement socialiste, comme il est établi dans plusieurs arrêts de la Cour suprême, a commis 23 assassinats de personnes appartenant à l'ETA et à sa mouvance.